

**LOOS-EN-GOHELLE**

# Une politique d'implication habitante

(Re)donner la capacité d'agir et favoriser les initiatives citoyennes



PAR JEAN-FRANÇOIS CARON,  
MAIRE DE LOOS-EN-GOHELLE



On imagine deux types de transition : l'une autoritaire et technologique, décrétée en haut, imposée en bas ; l'autre démocratique et solidaire, initiée par les habitants, propulsée par les pouvoirs publics. Jeremy Rifkin, théoricien de la Troisième Révolution Industrielle, a pu s'en assurer à Loos-en-Gohelle. La technologie ne résout rien si elle n'est pas accompagnée par le changement des comportements.

Écharpe géante tricotée par des habitants pour soutenir la candidature UNESCO du bassin minier, 2010 : une initiative fifty-fifty.

**LE DISPOSITIF FIFTY-FIFTY**

Le « 50/50 » - ou « fifty-fifty », comme on dit à Loos-en-Gohelle – est le nom d'un dispositif visant à favoriser, soutenir et développer les initiatives des habitants sur un principe « gagnant-gagnant ». Il est un outil de la politique municipale d'implication systémique de la population.

Au départ, les Loossois ont une idée ou une revendication. S'ils s'engagent à la mettre en oeuvre et à en assurer la pérennité, alors la Ville accompagne son essor et sa réalisation. Elle finance,

donne son appui technique ou politique, fournit le matériel ou bien réalise des travaux, dans une optique partenariale.

Le dispositif « fifty-fifty » couvre un large spectre de la vie sociale : *publication d'un livre collectif écrit par les habitants, réalisation de spectacles son et lumière lors de la quinzaine culturelle, fleurissement de façades par les riverains, plantations d'arbres par les scolaires, opérations nettoyage par des associations, réfection de la caserne par les pompiers, rénovation de vestiaires par l'équipe de foot, installation d'une signalétique en centre ville par les commerçants, conceptualisation d'un skate-park par les futurs bénéficiaires,*

etc. Autant d'exemples de **petits projets concrets**, promoteurs du lien social, qui font que chacun peut se sentir auteur et acteur de la ville.

Le « fifty-fifty » permet de **démultiplier la capacité d'action**, de reconnaître le rôle des habitants et leur **droit à l'initiative**. Il fait valoir leur **expertise d'usage**, les **responsabilise** et, petit à petit, en partant de leurs préoccupations particulières, il permet de **monter en qualification**.

En effet, le « fifty-fifty » ouvre la possibilité d'une **implication plus forte**, portant sur des préoccupations plus complexes, d'intérêt général, à l'initiative de la Municipalité cette fois.

Ainsi les habitants deviennent progressivement partie prenante dans l'élaboration globale du projet de ville: de la simple réunion publique d'information à la co-construction du plan d'aménagement d'une rue ou bien celle de documents de planification comme le Plan Local d'Urbanisme. **L'implication habitante légitime en retour l'action publique et crée l'intelligence collective nécessaire à une transition pleinement démocratique.**

## ÉLÉMENTS DE MÉTHODE

➤ **C'est un dispositif central dans la méthode de conduite du changement.**

À Loos-en-Gohelle, l'extraction du charbon s'arrête en 1986. La population est laissée sur le carreau sans perspective d'avenir. Habituee à être encadrée par les compagnies minières, dans un système paternaliste qui ne laissait nulle place à l'initiative, *c'est toute une culture du « faire ensemble » qu'il faut réinventer.*

➤ **La politique culturelle comme levier d'une politique d'habitants-acteurs.** Dès le début des années 1980, l'équipe municipale s'engage dans un travail de fond avec comme levier d'action la politique culturelle. Un festival populaire est créé en 1984. Il valorise le patrimoine culturel, matériel et immatériel, local et les initiatives citoyennes. Il est dès lors reconduit chaque année. L'idée consiste à *créer l'état d'esprit nécessaire à la transition.*

➤ **Définir le projet de ville avec les habitants.** Pour rebondir après plus d'un siècle d'activité minière, le concours des habitants n'est pas seulement souhaitable, il est indispensable. La révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) en 1995 débouche sur la co-construction d'un document stratégique: *la Charte du Cadre de Vie, signée en 2000 et point de départ d'une politique transversale de développement durable.*

➤ **Intégrer la « durabilité » de façon systémique.** La Charte et les différentes politiques publiques qui suivent sont toutes pensées, menées et évaluées à l'aune des principes du développement durable. Elles constituent un Agenda 21 de fait. Celui-ci irrigue toutes les compétences municipales... et déborde même parfois sur celles de la communauté de communes!

➤ **Expérimenter, se donner un droit à l'erreur.** Loos-en-Gohelle se veut un laboratoire d'expérimentation, une posture indispensable à la conduite du changement. Malgré les difficultés, la ville affiche des résultats systémiques: *l'éco-système s'avère vertueux pour l'environnement, la société, l'économie et il est créateur d'emplois.*

### L'implication des habitants en quelques chiffres

- Plus de 220 réunions publiques entre 2001 et 2008. Près de 150 depuis 2008.
- Quasi doublement du nombre d'associations par rapport aux années 1990.
- Fonds de Participation des Habitants multiplié par 10 entre 2001 et 2008

## PRÉPARER LA CO-CONSTRUCTION D'UN ÉCO-QUARTIER « RIFKIN »

**Jean-François CARON**, maire de Loos-en-Gohelle: *« Dans le cadre de la Troisième Révolution Industrielle imaginée pour le Nord – Pas de Calais, un éco-quartier de type « Rifkin » est en cours d'élaboration sur une ancienne friche minière de Loos-en-Gohelle. L'éco-quartier répondra, entre autres, aux cinq piliers de l'économiste américain: énergies renouvelables, bâtiments producteurs d'énergie, stockage, internet de l'énergie et mobilité douce.*

*Pour anticiper cette implantation dans un territoire parmi les plus pauvres de France, une animation de proximité est orchestrée par un agent à temps plein depuis 2008. Il s'agit d'initier des projets collectifs qui partent du quotidien des habitants et qui renforcent le « vivre ensemble ». Progressivement, l'animation prépare l'arrivée de l'éco-quartier en qualifiant les habitants sur des enjeux d'urbanisme et d'environnement, afin de les rendre pleinement acteurs de la co-construction à venir. »*



**Jean-François CARON**

MAIRE DE LOOS-EN-GOHELLE

contact@loos-en-gohelle.fr ★ www.loos-en-gohelle.fr

f http://is.gd/uvudet ★ @LoosenGohelle

## Aller plus loin

La démocratie participative est à l'œuvre dans tous les pans de la politique municipale. Pour plus d'information et davantage de résultats, consultez : <http://www.loos-en-gohelle.fr/loos-ville-pilote> ou rendez-nous visite.

Publié par la FEVE en décembre 2013 ★ Responsable de la publication : Jean-François CARON, président de la FEVE ★ Responsable de la rédaction : Arnault COSTILHES, directeur ★ Coordination : Catherine CANDELIER, Catherine HERVIEU et Ronan DANTEC, membres du bureau de la FEVE & Magali DEVAL, chargée de mission.



la formation des élu/es est assurée par le Cédis  
[www.cedis-formation.org](http://www.cedis-formation.org)

[ PUBLI-INFO ]